

COMMUNE D'ANS – 4430

A VENDRE



BÂTIMENTS POUR TRANSFORMATION

Description :

La Commune d'Ans vend, pour transformation / reconstruction, l'ensemble immobilier sis rue de l'Yser 355 et 357 à Ans composé des bâtiments (sans cour ni terrain) érigés sur les parcelles cadastrées Ans, 2ème division, B29h9 et B29V7
Idéalement situé, à proximité de nombreux axes routiers majeurs, de la gare d'Ans et de l'aéroport de Bierset.

Possibilités urbanistiques :

Le projet doit s'intégrer au cadre voisin.

Possibilités urbanistiques, sans préjudice du respect des procédures d'obtention des permis ad hoc :

- Un immeuble mitoyen
- Unités acceptées : 2 logements.
- Volumétrie : identique aux bâtiments existants.
- **Obligation** de réaliser un accès public entre la rue de l'Yser et le parc de la Caisserie (voir « Condition de la vente »).

Condition de la vente

L'acquéreur devra aménager, au rez-de-chaussée du bâtiment, un cheminement public accessible aux Personnes à Mobilité Réduite permettant l'accès au parc de la Caisserie à partir de la rue de l'Yser. Une servitude de passage devra être constituée au profit de la Commune. Le bien reste la propriété de la Commune jusqu'au complet paiement du prix.

Informations relatives à l'offre

Tout candidat acquéreur doit remettre une offre écrite et dûment signée dans une enveloppe fermée portant l'indication « Offre Yser 355-357 », adressée à Commune d'Ans, Cabinet du Bourgmestre - Esplanade de l'Hôtel Communal 1 - 4430 ANS.

Chaque offre devra contenir, sous peine de nullité, les éléments suivants :

- Un prix pour l'acquisition des biens
- Un planning de réalisation d'un projet sur le site (définir le planning d'élaboration du projet, de la date du dépôt d'une demande de permis d'urbanisme et le planning de réalisation du projet après obtention dudit permis).
- Une copie recto-verso de la carte d'identité de toutes les personnes qui signent l'offre et, pour les personnes morales, les documents nécessaires pour attester des pouvoirs d'engagement de la personne morale par les signataires de l'offre.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : MARDI 22 SEPTEMBRE 2020 A 11 HEURES.

Informations relatives à la sélection de la meilleure offre.

La Commune comparera les offres en tenant compte du planning estimé de réalisation d'un projet sur le site et du prix proposé pour l'acquisition du terrain tout en se réservant le droit de ne pas accepter d'offre et de mettre fin à la procédure de vente.

Renseignements - visites :

Site Internet : www.ans.eu/projets/vente-de-biens-immobiliers

Contact, de préférence par email : michel.warin@ans-commune.be - Téléphone : 04.247.72.21

Pour les questions d'urbanisme : service de l'urbanisme, ouvert le lundi de 14h à 16, le mardi de 9h à 12h, le jeudi de 9h à 12h et de 17h à 19h

Plans et photos

Plan cadastral : la partie vendue est entourée de bleu. Aucune cour / terrain ne fait partie de la vente. Vue aérienne avec limites approximatives. *Vues indicatives*

